

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mil vingt-deux, le 11 mars, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2022

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M.
LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX
Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ
Mathilde, Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme
MOREAU Aurore (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. BOURDOLLE Philippe,
(Pouvoir à Mme ASTIER Martine), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme
DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme Mathilde WISSOCQ

Affiché le : 16/03/2022

11. Extension réseau électrique allée des Tilleuls et allée des Peupliers à Boisseuil.

Dans le cadre de la réalisation du projet de constructions de 30 pavillons accessibles sur la parcelle AK 223, allée des Peupliers à Boisseuil, il est nécessaire de réaliser une extension du réseau électrique allée des Tilleuls et allée des Peupliers.

En effet, la commune s'était déjà engagée à assumer le coût de cette extension le 23 avril 2018, au cours de l'instruction de la demande de permis de construire déposée par la SCI les Chevailles représentée par Monsieur Stéphane Cruveilher et délivrée le 24 avril 2018.

L'arrêté délivrant le permis de construire ayant fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif, puis devant la Cour Administrative d'Appel, celui-ci n'a pas encore été exécuté.

L'extension de réseau pour ce projet est de 490 mètres linéaires dont 230 mètres linéaires en domaine public et le devis d'ENEDIS s'élève à 24 220,43€ TTC, montant à la charge de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- **de financer les travaux d'extension du réseau électrique allée des Tilleuls et allée des Peupliers pour un montant de 24 220,43 € TTC,**
- **de donner au Maire toute autorisation nécessaire aux fins envisagées,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT